



Primes RENOLUTION

ATTESTATION DE L'ENTREPRENEUR - VOLET TECHNIQUE COUVERTURE ET ETANCHEITE (E2) ET ISOLATION THERMIQUE DE LA TOITURE (E3)

Version du 05/05/2023

Il y a deux types d'Attestations d'entrepreneur : un volet «Informations générales» et ce «Volet technique». Si vous demandez plusieurs primes en même temps, il faut remplir la partie «Informations générales» une seule fois par entrepreneur. Le «Volet technique» est à remplir pour chaque prime demandée. Veuillez joindre toutes ces attestations lors de votre demande de Primes RENOLUTION.

1. Renseignements concernant les travaux éligibles

Complétez les montants (HTVA) correspondant aux travaux éligibles tels que compris sur la ou les factures.

- La fourniture, la main-d'œuvre et le placement du matériel d'isolation thermique en ce compris, le cas échéant, la pose et la préparation du support _____, ___ €
- Les travaux de pose d'un revêtement protégeant le matériau isolant contre la pénétration de poussière, d'air, d'eau ou de vapeur d'eau _____, ___ €

2. Type d'isolant utilisé pour l'Isolation thermique de la toiture

Matériau de la 1^{ère} couche :

- Type de matériau isolant :
- Marque et modèle :

Le cas échéant, matériau de la 2^{ème} couche :

- Type de matériau isolant :
- Marque et modèle :

3. Calcul du coefficient de résistance thermique (= valeur R)

Valeur R de la 1^{ère} couche :

- Épaisseur (= e) : m
- Coefficient λ : W/mK
- Valeur R (= e / λ) : m²K / W

Le cas échéant, valeur R de la 2^{ème} couche :

- Épaisseur (= e) : m
- Coefficient λ : W/mK
- Valeur R (= e / λ) : m²K / W

4. Surface isolée dans le cadre de la prime

Complétez avec la surface de toiture concernée par les travaux d'isolation. Le placement d'un isolant naturel donne droit au Bonus matériau d'isolation durable.

- Surface isolée avec uniquement un isolant naturel m²
- Surface isolée avec uniquement ou partiellement un isolant classique m²

5. Surface concernée par la prime Couverture et étanchéité (E2)

Si une prime Couverture et étanchéité est également demandée, complétez ci-dessous les informations la concernant. La prime Couverture et étanchéité ne peut être demandée que si une nouvelle isolation thermique de la toiture est également placée.

- Montant (HTVA) de la facture concernant les travaux de fourniture et de pose d'une étanchéité et/ou d'une couverture de toiture €
- Surface concernée par le placement d'une nouvelle couverture (toiture inclinée, y compris son étanchéité) m²
- Surface concernée par le placement d'une nouvelle étanchéité (toiture plate) m²
- Le cas échéant, surface concernée par le Bonus matériau de couverture durable m²

6. Signature de l'entrepreneur·e

Fait le __ / __ / ____

À

Signature et cachet